



Dimanche 6 Novembre 2022

Coupe départementale Kunité Poussins

Coupe départementale Kunité Pupilles-Benjamins

Direction Technique Départementale

Compléments d'informations

Lieu : Ensemble Sportif Emé de Marcieu
244 rue du stade
38570 Le Cheylas

Programme :

8h30 à 9h00 : Briefing des coaches

8h30 à 9h00 : Contrôle Pupilles Masculins et Féminines

10h30 à 11h00 : Contrôle Poussins Masculins et Féminines

14h00 à 14h30 : Contrôle Benjamins Masculins et Féminines

Début de la compétition à 9h15

Remise de récompenses à la fin de chaque catégorie

Les inscriptions sont à effectuer en ligne par les clubs sur le site FFK/Compétitions (lien <https://www.ffkcompetition.fr/>), **au plus tard le mardi 1^{er} novembre 2022**. Passé cette date aucune inscription ne sera possible. Le compétiteur doit être licencié pour la saison 2022-2023 au plus tard 3 jours avant la date limite d'inscription.

Pour le contrôle des catégories Poussins et Poussines (et seulement celles-ci) la présentation du passeport ne sera pas exigée. En revanche il sera demandé une Autorisation Parentale remplie et signée par un des parents. L'Autorisation Parentale 2022-2023 est disponible en suivant le lien suivant : <https://sites.ffkarate.fr/isere/competitions/>

Je vous rappelle que chaque compétiteur devra se présenter avec son passeport sportif en règle, un karategi blanc avec ceintures rouge et bleue, ainsi que ses protections homologuées bleues et rouges (casques, gants, protèges pied, protèges tibia, plastrons), coquille pour les masculins, possibilité de T-shirt blanc pour les féminines ...)
Le port de bijoux (chaines, bracelets, boucles d'oreilles, ...), ainsi que de barrettes ou épingles dans les cheveux n'est pas autorisé. Le port de lunettes est interdit pendant les combats. Toutes les informations sont disponibles en page 7 du Règlement Arbitrage Karate 2022-2023 (lien ci-dessous).

Les compétitions pour toutes les catégories se dérouleront en application des règles et consignes définies dans les documents fédéraux suivants :

- Règlement Arbitrage Karaté 2022-2023
- Règlement Compétitions Karaté 2022-2023

(Lien : <https://www.ffkarate.fr/competitions/reglementation-competitions-darbitrage/>)

Seuls les Coaches présentant leur carte officielle de Coach pourront être présents et assis en bord de tatamis pendant les combats des compétiteurs de leur club.

Il est demandé à toutes et à tous (compétiteurs, coaches, professeurs, accompagnateurs, spectateurs, ...) de respecter les décisions arbitrales et d'avoir un comportement raisonné.

En cas de besoin de plus d'informations vous pouvez me contacter par mail : technique.cdki@gmail.com

Merci de respecter ces consignes pour un bon déroulement de la compétition

Georges EYSSARD
Directeur Technique Départemental